

Réduire les impacts environnementaux de nos formations tout en préservant la qualité des relations humaines et du vivant

Résumé :

L'empreinte carbone moyenne en France atteint 8,2 tonnes de CO₂ par personne en 2024, issue surtout des transports, de l'alimentation et du logement. Dans le secteur de la formation, l'empreinte carbone d'une formation inclut les déplacements, l'alimentation et les autres matières, les bâtiments, l'énergie, les matériels et services utilisés. Il est nécessaire de développer un référentiel spécifique pour évaluer et réduire ces impacts, accompagné d'une base de données publique indiquant des ordres de grandeur et d'exemples de bonnes pratiques. Il faut aussi former les acteurs de la formation aux enjeux durables et intégrer ces actions dans une stratégie globale de responsabilité sociétale dans les organisations qui inclue l'écoconception et un plan bas carbone. Enfin, ces efforts doivent être pris en compte dans les critères des marchés publics et privés.

Développement :

L'impact carbone moyen des citoyens et citoyennes en France était en 2024 environ égal à 8,2 tonnes équivalent CO₂ (données du CGDD en association avec l'ADEME). Cette empreinte provient de différents facteurs, achats et comportements et en synthèse : les transports représentent 25%, l'alimentation 23%, le logement 20%, les services publics 13%, les services privés et commerces 9% et enfin les équipements pour 9%. À retrouver sur <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-environnemental-de-la-france-edition-2025>

L'empreinte carbone d'une formation est composée des facteurs suivants : Les déplacements (essentiellement des apprenants, mais aussi des personnels formateurs ou travaillant dans les services support), l'alimentation (ici les repas -matières premières et mode de préparation – des personnes impliquées dans la formation), les bâtiments (y compris les logements des apprenants en cas de formation à distance), les énergies (y compris utiles aux services numériques), les services publics et privés, les matières premières utilisées pour la formation (papier, encres, matériaux pour le TP en bâtiment, consommables utilisés pour un TP cuisine ...) et les équipements qui sont très différents suivant les formations étudiées (un four à gaz utilisé 4 heures pour réaliser un plat en CAP cuisine aura un impact certain calculé en tenant compte des énergies utilisées au moment du TP mais aussi de tout ce qui précède dans le cycle de vie du four : les ressources de la terre utilisées pour le fabriquer, métaux, hydrocarbures et plastiques ..., le mode de transport de l'équipement, sa vétusté, et le coût carbone évalué pour gérer sa fin de vie).

Ce qu'il conviendrait de faire très rapidement :

- Créer un référentiel de management de l'environnement spécifique au secteur de la formation (identification des impacts, évaluation environnementale des formations, compétences nécessaires et organisation de l'amélioration continue) qui tient compte de tous les types d'impacts (émissions de GES, appauvrissement des ressources, perte de la biodiversité, santé environnementale), et s'appuie sur le cycle de vie d'une action de formation, de l'idée à la fin de vie. Ce référentiel peut également décrire les attentes des parties prenantes pour tenir compte des impacts sociaux et économiques dans le but de présenter les principes de l'éco-socio-conception des formations. Ce référentiel répond à la question : Comment évaluer et réduire les impacts environnementaux d'une formation ?
- Créer une base de données publique, vivante et simple d'utilisation pour donner les ordres de grandeur des impacts carbone des différentes formations en tenant compte de paramètres facilement définis (déplacements des apprenants, consommations diverses dont l'alimentation, outils numériques utilisés, bâtiments utilisés, équipements et énergies utilisés, services publics sollicités)

- Compléter le référentiel qui permet d'évaluer les impacts et cette base de données par un outil présentant les bonnes pratiques et les solutions envisagées ou mises en place, en indiquant si possible le résultat obtenu à court terme, et le résultat escompté à long terme, dans un esprit de recherche de robustesse des transformations opérées
- Accompagner les OF et CFA dans leurs projets d'écoconception des formations
- Développer les compétences des formateurs et formatrices, et de tous les personnels associés aux activités des OF et CFA pour : comprendre les enjeux du développement durable dans leurs globalités et créer de nouveaux récits régénératifs, intégrer les nouvelles compétences métiers liées au développement durable dans les formations, déployer les concepts de l'écoconception et du soin du vivant dans les organisations d'une part et écoconcevoir les formations d'autre part, développer l'éthique pratique en formation et la prise de décisions éclairées par une vision holistique, ancrer les stratégies et les actions sur un territoire et un temps long
- Rapprocher les projets dans une stratégie globale de responsabilité sociétale de l'organisme de formation : plan de décarbonation, démarche RSE/RSO, politique de gestion responsable des ressources humaines ou GPEC, projet d'écoconception des formations, plan de gestion des risques, stratégie d'achats responsables, label numérique responsable, projet d'intégration éthique et raisonnée de l'IA, certification qualité ... et traiter les enjeux de façon coordonnée et systémique dans un souci de durabilité, de capacité à répondre aux aléas, d'efficacité à long terme et de réduction des coûts structurels et de fonctionnement
- Tenir compte des efforts réalisés dans les critères d'attribution des marchés publics et privés